

Les jeudis du Défap : Église et restauration sociale en Afrique – Le replay

Depuis plusieurs décennies, la région des Grands Lacs africains est confrontée à des conflits récurrents dont les conséquences dépassent largement le champ politique et sécuritaire. Déplacements de populations, violences, précarité et fragilisation des liens sociaux marquent durablement les sociétés de la région. Dans ce contexte, les femmes, les enfants, les réfugiés et les personnes déplacées figurent parmi les populations les plus vulnérables.

Pourtant, les Églises chrétiennes restent fortement implantées dans les villes comme dans les villages. Cette présence soulève une question essentielle : comment les communautés chrétiennes peuvent-elles contribuer concrètement à la reconstruction du tissu social et à la réconciliation ?

C'est à cette interrogation que Fiston Mumbere Ngesera, docteur en théologie biblique, enseignant à la Faculté de théologie protestante de l'Université libre des pays des Grands Lacs et pasteur de l'Église du Christ au Congo, a consacré son intervention lors des Jeudis du Défap. Intitulée « Église et restauration sociale en Afrique : cas de la région des Grands Lacs », sa conférence propose une réflexion sur la responsabilité sociale de l'Église, à partir d'une lecture des chapitres 56 à 66 du livre biblique d'Ésaïe.

Repenser le culte à la lumière de la justice sociale

Au cœur de la réflexion de Fiston Mumbere Ngesera se trouve une conviction : la foi chrétienne ne peut se limiter à la

relation entre l'être humain et Dieu. Elle doit également se traduire dans les relations avec les autres, en particulier avec les personnes confrontées à la souffrance, à l'exclusion et à la précarité.

Pour éclairer cette responsabilité, le théologien s'appuie sur le Trito-Ésaïe, qui couvre les chapitres 56 à 66 du livre d'Ésaïe. Il y voit un texte porteur d'un programme de restauration sociale, dans lequel le culte est étroitement lié à la justice et au bien-être collectif. L'authenticité de la pratique religieuse se mesure ainsi aussi à la manière dont une communauté accueille son prochain et répond à ses besoins.

Le chapitre 56 met notamment en avant l'accueil des étrangers et l'ouverture de la communauté à ceux qui en étaient exclus. En présentant le temple comme une « maison de prière pour toutes les nations », le texte fait de l'inclusion une dimension essentielle de la vie spirituelle. Pour Fiston Mumbere Ngesera, cette perspective constitue un repère important pour des sociétés marquées par les divisions et les tensions identitaires.

Le chapitre 58 approfondit ce lien entre culte et justice sociale. Le jeûne véritable ne se résume pas à une pratique religieuse : il implique de libérer les opprimés, de nourrir les affamés, d'accueillir les personnes sans abri et de vêtir ceux qui en ont besoin. Le chapitre 61, quant à lui, évoque une mission tournée vers les pauvres, les personnes brisées et les captifs.

Cette lecture conduit à une exigence claire : le culte ne peut être dissocié de l'engagement envers autrui. Dans une région éprouvée par les violences et les inégalités, l'Église est donc appelée à dépasser le seul accompagnement spirituel pour participer activement à la restauration des relations humaines et des conditions de vie.

Reconstruire le vivre-ensemble et combattre les injustices

La première responsabilité sociale de l'Église consiste à favoriser la coexistence et la réconciliation. Dans la région des Grands Lacs, où les conflits ont fragilisé les relations entre les communautés, la restauration sociale suppose de recréer des espaces de dialogue et de confiance.

Les Églises disposent, à cet égard, d'un ancrage local qui peut leur permettre de rapprocher des personnes et des groupes séparés par les tensions. Elles peuvent encourager les rencontres entre communautés, soutenir des initiatives de réconciliation et développer des activités éducatives, culturelles ou sportives, notamment à destination des jeunes. Leur gouvernance elle-même doit refléter cette volonté d'ouverture, en veillant à ne pas reproduire les discriminations ou les préférences fondées sur l'appartenance communautaire.

Mais le vivre-ensemble ne peut se construire durablement sans s'attaquer aux injustices. Fiston Mumbere Ngesera souligne la nécessité pour l'Église de se tenir aux côtés des personnes victimes d'oppression et des populations les plus vulnérables. Cet engagement peut prendre différentes formes : sensibilisation aux droits humains, accompagnement des victimes, accès à une aide juridique ou encore organisation de temps d'écoute et de soutien pour les personnes fragilisées par les violences.

L'attention portée aux femmes victimes de violences fondées sur le genre et aux enfants en situation de vulnérabilité constitue notamment un enjeu majeur. Il s'agit non seulement d'apporter une aide immédiate, mais aussi de défendre la dignité des personnes et de contribuer à la prévention des violences.

L'Église est ainsi invitée à assumer une fonction prophétique : dénoncer les injustices, défendre celles et ceux dont la voix est peu entendue et promouvoir des relations sociales fondées sur le respect et l'égalité. La réconciliation ne peut se réduire à un appel abstrait à la paix ; elle doit s'accompagner d'actions concrètes en faveur des victimes et d'une remise en question des mécanismes qui entretiennent les divisions.

Lutter contre la pauvreté par des actions concrètes

La restauration sociale passe également par la lutte contre la pauvreté. Les conflits fragilisent les moyens de subsistance, perturbent l'accès à l'éducation et aggravent la précarité des familles. Dans ce contexte, l'Église peut mobiliser ses ressources et ses réseaux pour soutenir les populations dans la durée.

Plusieurs pistes d'action se dégagent de la réflexion de Fiston Mumbere Ngesera. À l'échelle locale, les communautés chrétiennes peuvent contribuer à la mise en place de groupes d'épargne et de crédit solidaires, encourager des initiatives économiques collectives ou soutenir des formations professionnelles. De telles démarches visent à renforcer l'autonomie des personnes et à leur donner davantage de moyens pour reconstruire leur vie.

L'aide alimentaire et l'accompagnement des personnes en difficulté peuvent également répondre aux besoins les plus urgents. Toutefois, l'enjeu ne se limite pas à l'assistance : il s'agit aussi de créer les conditions d'une amélioration durable des conditions de vie.

Cette lutte contre la pauvreté implique par ailleurs de s'interroger sur les inégalités et sur la répartition des ressources. L'Église peut contribuer à cette réflexion en

organisant des espaces de sensibilisation citoyenne, en encourageant la transparence et en prenant position en faveur d'une distribution plus équitable des ressources publiques.

Ces initiatives demandent une organisation collective et une attention constante à la responsabilité des acteurs. Des commissions consacrées à la justice et à la paix peuvent, par exemple, aider les communautés à identifier les besoins, à accompagner les personnes concernées et à porter des actions de plaidoyer.

L'objectif est de faire de l'engagement social une composante durable de la vie ecclésiale. En associant solidarité de proximité, autonomisation économique et défense de la justice, les Églises peuvent participer à une reconstruction qui ne soit pas seulement matérielle, mais également sociale et humaine.

À travers sa lecture du livre d'Ésaïe, Fiston Mumbere Ngesera invite les Églises de la région des Grands Lacs à réexaminer le sens de leur mission. Face aux violences, aux divisions et à la pauvreté, leur présence ne suffit pas : elle doit se traduire par un engagement effectif en faveur de la réconciliation, de la justice sociale et de la dignité humaine.

Cette responsabilité appelle à dépasser une conception de la foi limitée aux pratiques cultuelles pour faire du service du prochain une dimension centrale de la vie chrétienne. Encourager le dialogue entre les communautés, défendre les personnes vulnérables et soutenir des initiatives contre la pauvreté sont autant de moyens de contribuer à la restauration du tissu social.

L'enjeu est donc de faire de l'Église un acteur de transformation, capable d'articuler la parole biblique et l'action sur le terrain. Dans une région où les blessures des conflits restent profondes, la foi peut ainsi devenir une

force de reconstruction et d'espérance, à condition de se traduire en actes.